Solidaires étudiant-e-s syndicats de luttes

Dimanche 29 Novembre,

LIBERATION IMMEDIATE DE NOTRE CAMARADE GAYE !

Ce jeudi, notre camarade Gaye a été arrêté par la police, et envoyé au Centre de Rétention (CRA) du Mesnil-Amelot. Sa faute : ne pas avoir de titre de séjour.

Gaye est étudiant à l'université Paris 8, au département d'économie. Il travaille sérieusement, et a d'ailleurs obtenu sa licence à Paris 8. Il poursuit aujourd'hui un master. Comme tou-te-s les étudiant-e-s sans titre de séjour, il vit avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête : la peur d'être arrêté et renvoyé dans son pays.

Gaye est aussi un syndicaliste, membre de notre syndicat Solidaires étudiant-e-s et de l'Union Syndicale Solidaires. Il a participé à plusieurs mouvements sociaux, et milite au sein du collectif étudiant-e-s étranger-e-s de Paris 8, pour obtenir des titres de séjour pour lui et ses camarades sans papiers, pour que chacun et chacune puisse étudier dans des conditions dignes.

Nous demandons la libération immédiate de notre camarade !
Nous demandons à ce qu'il puisse retrouver sa place d'étudiant, c'est-à-dire à l'université pour terminer son diplôme. Nous demandons également à ce que lui soit délivré un titre de séjour pour qu'il puisse poursuivre ses études sans craindre d'être à nouveau arrêté du jour au lendemain.

Nous lutterons jusqu'à sa libération !

Contact presse : 0620548055 (Sylvain)

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes
Porte-parolat : *06.86.80.24.45*
http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/
contact@solidaires-etudiant-e-s.org